

Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique

Comité Directeur du 20 mars 2021 Hôtel Mercure à Nantes

Présents : Claude ALLEGUEDE, Didier BERTIN, Lakhdar BOUDAHMANI, Michel BOURDOISEAU, Valérie BRONSART, Jean-François CARADEC, Baptiste DESHAIES, Patrice GUICHARD, Julien HILLION, Soksane HOR, Daniel JAVIERRE, Alain LANDAIS, Louis-Jean LONGEPE, Jacques MARIN, Mickaël MARTIN, Christophe PASQUEREAU, Sonia PRODHOMME, Pauline RADIGOIS, Samuel RICHARD, Michel ROBIEU, Erwoan ROPERS - Ingrid HOREAU, Nathalie LEPAROUX.

Excusés : Claude LE BORGNE, Virginie LECUYER - Emilie SALMON, Corentin VIAUD.

Absent : Yann BAUDOUIN.

1 – Accueil de la Présidente :

Sonia PRODHOMME est heureuse de revoir les personnes et les remercie d'être présentes à cette réunion car il lui semblait important que le thème ne soit pas débattu en visioconférence.

2 – Nouvelles fédérales et régionales :

Xavier Le Sauce a été réélu au poste du Président du CDOS lors de son Assemblée Générale en présentiel au Westotel de la Chapelle sur Erdre le 13 mars.

Une première information sur le site fédéral pour la mise en place du dossier de l'Agence Nationale du Sport (ex CNDS). Nous allons relayer l'information car nous ne savons pas si les clubs ont été prévenus par la FFTT. Actions subventionnées : développement, ping santé, écoles, féminines, handicap.... Didier BERTIN signale que les liens mis à ce sujet sur le nouveau site du Comité ne sont pas actifs. Pour l'instant, cela concerne la mise à jour du compte asso. Une autre information prévue début avril sera faite aux clubs pour les informer qu'ils peuvent présenter leur dossier.

Lancement du nouveau site du Comité depuis le week-end dernier. Merci à Julien HILLION et Patrice GUICHARD pour cette mise en place très attendue. Toutefois, il n'est pas complet et reste à améliorer. Des temps de formations pour les salariées sont à prévoir ainsi que pour les personnes désignées par les vice-présidents. Patrice GUICHARD indique que les informations présentées sur l'ancien site sont toujours visibles sur old.cdtt44.fr

Ayant gagné le jeu des mots croisés, Julien HILLION se voit offrir une bouteille de vin par Sonia PRODHOMME.

La FFTT est rendue au second numéro d'une newsletter « infos ping » relayant les informations fédérales et Ligues. Patrice GUICHARD fera un renvoi automatique auprès des élu·e·s et salarié·e·s pour les prochains numéros lorsque la Présidente en sera destinataire.

3 – Echanges sur le plan de la relance et validation sur les points sportifs et financiers :

Différents projets ont été envisagés pour pérenniser le Comité et ses employé·e·s. Nous n'avons que 6 mois d'avance pour payer les salaires.

Présentation des documents pour un plan de relance à tous les niveaux suivis de notre situation financière au 30/06/21 et de différentes hypothèses budgétaires.

Plan de relance :

Infos ministérielles :

- Pass'sport pour permettre à des jeunes de moins de 16 ans issus de familles à faible QF de bénéficier d'une aide de 50 à 80 € (selon les sources d'pour une prise de licence en 2021/2022. Soksane HOR suggère de prendre contact avec les professeurs des collèges si cela est mis en place. Une communication devra être faite qui précisera également si cela peut se cumuler avec la carte blanche (secteur nantais) ou les éventuelles autres aides.
- La loi 3264 a été déposée en juillet 2020 qui permettrait d'obtenir un crédit d'impôt de 100 € pour des licences prises entre le 1/09/20 et le 31/12/20. Pour l'instant, l'exécutif n'y est pas favorable.
- Agence Nationale du Sport lance un « plan France Relance » pour des projets déposés par clubs, Comités et Ligues.

Fédération :

Elle prend 1 million d'€ sur ses fonds propres, remboursements d'une partie engagements équipes en nationale, remboursement part fédérale pour les tours non joués en Critérium Fédéral, fonds solidarité Comité et Ligues (100 000 €), kit relance personnalisable pour les clubs, spots vidéo et radios. Plan de relance discuté au Grenelle du 17 avril

Ligue :

Il va être étudié pour la saison une éventuelle gratuité pour les engagements d'équipes et Critérium Fédéral. Il est prévu une embauche salarié-e développeur qui sera mis gracieusement à disposition pour les 5 comités.

CDOS :

Mini format Sentez-vous Sport de juin à septembre, Sentez-Vous Sport aux machines de l'île les 10, 11 et 12 septembre.

Comité :

Achat matériel pour clubs prévu pour mai : 10 oriflammes, 100 raquettes extérieures, goodies. Décisions des mesures financières prises pour la saison prochaine lors de cette réunion.

Projection financière : (voir document en annexe)

En réalisant une simulation de notre budget de la saison prochaine : notre bilan est négatif de 60 726 € additionné d'une reprise de provision Covid de 40 000 €, ce qui amène une projection à - 20 726 €.

1^{er} tableau : sans aucun geste, projection - 20 726 €

2^{ème} tableau : avec engagements (-69 150 €) : projection – 89 876 €

3^{ème} tableau : avec affiliations (- 11 316 €), engagements (-69 150 €) : projection – 101 192 €

Budget des licences :

prix sans réduction : 122 962,50 €

remise 50 % : - 61 481,25 €

remise 30 % : - 36 888, 75 €

Jean-François CARADEC signale que nous n'avons payé à la Ligue et à la Fédération que des acomptes, les soldes sont à devoir. Il ne reste que très peu de rentrées à avoir. Il faut gérer les prochaines factures et charges du personnel avec les 260 000 € restants.

Les championnats sont excédentaires car les Commissions ne fonctionnent pas. Dans les prévisions budgétaires, il n'est pas souhaité de faire des économies sur les Commissions qui devront faire des opérations de relance.

A l'heure actuelle, il n'est pas connu les décisions des instances supérieures. Samedi 27 mars se tiendront l'AG fédérale le matin, suivie l'après-midi par une AG des Présidents de Ligues. Cela permettra d'avoir une idée de ligne directrice (si possible commune) pour la saison prochaine.

Les Powerpoints amènent les commentaires suivants :

Geste fédéral de la saison 2020/2021 sur la gratuité concernant la réaffiliation.

Pourquoi du chômage partiel n'a pas été mis en place pour les salarié-e-s ? Un compteur d'heures devait être apuré ce qui explique que ce dispositif n'ait pas été instauré pour les secrétaires. Les techniciens ont connu des périodes de chômage partiel en 2020 et interviennent depuis Janvier auprès des jeunes à temps plein.

Jean-François CARADEC rappelle également que 50 000 € ont été versés aux clubs suite à cette manifestation sous forme de bons d'achat.

Il n'est pas possible de comparer par rapport aux autres sports car chaque discipline a des besoins, dépenses, recettes et sponsors différents.

N'ayant eu aucune compétition, il serait cohérent une gratuité. Les joueurs, pour la plupart, ne savent pas le prix des engagements d'équipes et encore moins le montant des parts des 3 instances (FFTT / Ligue / Comité).

Dans les propositions fédérale et Ligue, aucun geste concernant le tarif des licences. On ne sait pas si la prise des licences sera présente et quelles seront nos subventions. Une solidarité peut fonctionner avec un prix de licence raisonnable. Les cotisations proposées doivent être en phase avec les clubs. Il est rappelé que nous pouvons agir sur certains tarifs et que les associations, de leur côté, peuvent faire aussi effectuer un geste. En effet, suite à des relances téléphoniques pour des factures non payées, les élu-e-s en ont profité pour interroger les Président-e-s des associations qui ont des finances saines (à part un club a qui il a été conseillé de monter un dossier de demande de subvention). Etre attentif à ne pas trop augmenter la charge des clubs.

Des partenariats pourraient être effectués (Décathlon, Super U) pour des remises sur des licences si achats dans leurs enseignes. Remontée à la FFTT de cette hypothèse. Les magasins U étant indépendants, nous pourrions suggérer aux clubs de les démarcher directement.

Si gratuité des inscriptions au Critérium Fédéral, il pourrait y avoir un nombre important de participants. Dans ces conditions, aurons-nous la possibilité de les accueillir dans de bonnes conditions pour qu'ils continuent les années suivantes et avoir le nombre suffisant d'arbitres ? Les inscriptions au Critérium étant en baisse depuis plusieurs années cela pourrait impulser. Les parents sont, pour la plupart, accompagnant d'enfants lors de cette compétition et ne connaissent pas assez le ping pour les aider une fois arrivés dans la salle. Le Comité se doit d'anticiper cette éventuelle problématique pour accueillir dans de bonnes conditions aussi bien au niveau des salles que du juge-arbitrage afin de fidéliser les pongistes.

Les indemnités des arbitres avaient été relevées avant la Covid. Malheureusement, avec les confinements successifs, il n'a pas été possible de voir si cela avait un impact positif. Travail auprès des associations pour qu'ils envoient des pongistes en formation arbitrage. Toutes nos compétitions ont besoin d'avoir des

arbitres officiels. Certains matchs ne peuvent pas être gérés par les joueurs car il faut connaître le Spid déconnecté pour lancer des parties. Les JA2 ne sont pas assez sur les compétitions. Certains ne pratiquent jamais en championnat.

Faut-il proposer les engagements d'équipes gratuits et les engagements individuels payants ? La gratuité pourrait donner envie de participer, revenir voire découvrir des compétitions individuelles ou par équipes.

Sonia PRODHOMME remercie l'équipe de Jean-François CARADEC pour tout ce travail. Elle attire également l'attention sur le fait qu'il faudra garder les bénévoles dans les associations. Le côté financier n'est pas seul à prendre en compte, il faudra faire la promo du ping de demain. Elle demande qu'un vote soit fait afin d'avoir un geste fort vis-à-vis des clubs sans mettre le Comité en péril.

1^{er} tableau : aucun vote en sa faveur.

2^{ème} tableau (engagements) : 5 pour

3^{ème} tableau (engagements, affiliations) : 15 pour, 1 abstention.

Cette proposition est donc adoptée pour la saison prochaine. Dans deux saisons, il faudra être vigilant pour ne pas avoir une augmentation importante des tarifs.

Des actions au niveau communication devront être faites pour expliquer les choix du Comité et rappeler que nous ne maîtrisons pas ceux des niveaux supérieurs. Il ne faut pas indiquer uniquement la gratuité des engagements, il faut aussi mettre en avant les actions de développement.

4 – Questions diverses :

Louis-Jean LONGEPE rappelle que les mesures fédérales, régionales et départementales concernant la directive officielle d'échanges de points entre joueurs entraînent la présence d'un juge-arbitre. Sur 94 clubs du Comité 44, 45 n'ont pas d'arbitre dans leur effectif (11 d'entre eux sont des clubs avec plus de 50 licences), 24 clubs n'ont qu'un seul arbitre (3 d'entre eux ont plus de 100 licences, 1 est à plus de 200 licences). Les clubs ne semblent pas s'investir assez pour recruter des arbitres et juge-arbitres. Dans un très proche avenir, sans doute avant la fin de cette olympiade, il sera très compliqué pour ne pas dire impossible, d'organiser correctement des compétitions dans le Comité. Sonia PRODHOMME sera informée des besoins en juge-arbitrage et arbitrage (avec rappels des points de règlements et les questions sur les éventuels manques et leur conséquence) pour qu'une information soit effectuée auprès des clubs. Début avril une formation continue pour les JA2 et JA3 sera organisée via le web dans toute la Ligue. Elle commencera par le Comité. En plus de cette formation continue, plusieurs sessions d'informations vont être mises en place pour tous les arbitres du Comité (quel que soit leur grade) et les JA1. Un courrier va leur être adressé pour connaître leur disponibilité. Malgré la gratuité pour la formation des JA2, aucun n'inscrit cette saison un peu particulière avec la pandémie ! Afin de pouvoir assurer un minimum et conserver un niveau correct du grade d'arbitre et/ou juge-arbitre, il faudrait que les JA ou arbitre fassent au moins une prestation par phase. A ce jour, la moitié d'entre eux n'ont rien fait depuis deux saisons.

Baptiste DESHAIES rappelle qu'il faut pour le championnat par équipes 70 juge-arbitres et 130 arbitres. Si chacun faisait une prestation par phase, cela conviendrait. Or, ce sont toujours les mêmes qui officient. Une autre réunion de formation continue pour les JA autre que le championnat par équipes est à faire.

Jean-François CARADEC indique que chaque responsable va avoir son budget pour connaître leur situation. Un nouveau logiciel comptable analytique est prévu pour la saison prochaine. Michel BOURDOISEAU préviendra les responsables des Commissions du nouveau plan comptable.

Michel ROBIEU demande si les comptes-rendus sont mis dans leur intégralité sur le site. Réponse positive.

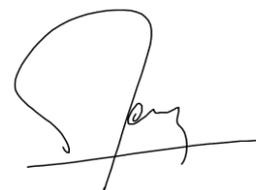
Jacques MARIN indique que les masques et chemises ont été distribués. Initialement, il ne devait pas y avoir d'achat de ces dernières. Après étude de marché, le Comité a trouvé le vêtement brodé pour 20,12 €. Possibilité de recommander des chemises si besoin. Il reste à recevoir une veste (problème d'impression de notre logo). Les élu·e·s devront venir la chercher au Comité. Ces tenues sont à porter lors des sorties ou manifestations. Concernant les arbitres, ils doivent porter leur tenue lorsqu'ils officient et pas celle du Comité.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Prodhomme', written over a horizontal line.

Sonia PRODHOMME

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Marin', written over a horizontal line.

Jacques MARIN

Prise de notes : Nathalie Leparoux